

Rome 26 aprile 1896 notte  
arrivato 27 mattina

Per chiudere in forma concreta il nostro carteggio con le due  
potenze alleate circa nostra situazione verso Inghilterra avrei  
divisato, d'accordo col presidente del Consiglio, di mandare Lei  
ed il suo collega di dare lettura ai rispettivi Ministri degli Affari  
esterni di un mio dispaccio identico per entrambi che riassume  
il nostro concetto. Non si chiederebbe risposta, però prima di dar corso  
a quel mio dispaccio desidero sapere sicuro opinione dei gabinetti  
non si farà rilievo sul suo contenuto quindi prego V. S. di voler informare  
preliminar e confidenzial comunicare a codesti ministri degli Affari esteri  
per tale scopo il seguente schema di mio dispaccio segue e parlo  
No. 24. "L'Échange confidentiel de vues qui vient d'avoir  
lieu au sujet des déclarations ministérielles de Mai mille  
huitcent quatre vingt deux concernant l'Angleterre nous a  
mis en mesure de nous convaincre que l'affirmation  
contenue dans ces déclarations répond aujourd'hui encore  
à la pensée commune des trois Puissances alliées; mais il n'est  
encore les trois cabinets d'accorder à considérer l'Angleterre comme  
n'étant pas visée dans les combinaisons en vue desquelles la  
triple alliance s'est formée et renouvelée; ce qui nous concerne  
cette constatation peut ~~mettre~~ constituer les obligations découlant  
pour nous de la lettre du traité avec les exigences de notre  
situation particulière. L'Italie se trouverait en effet, la ces  
échec, dans l'impossibilité absolue, à cause de sa position  
géographique de prendre part avec les alliés à une lutte  
contre les deux puissances mentionnées les plus considérables  
du monde. Aucun Ministre en Italie ne saurait prendre  
la responsabilité d'entraîner le pays dans une pareille guerre.  
En Italie ne saurait attirant sur ce point l'attention  
de nos alliés, nous obéirions à un sentiment de loyauté,  
qu'ils apprécieront sans doute. Nous préférons mettre dès aujourd'hui  
sous leurs yeux la réalité des choses, plutôt que de chercher  
à atténuer tactiquement nous mêmes par une restriction  
mentale la portée éventuelle de nos propres engagements.  
Notre franchise doit pour les deux cabinets être la preuve  
et le gage de notre sincère fidélité envers la triple  
alliance telle qu'elle existe et que nous désirons la voir  
maintenue. Veuillez, Mr le amb., donner lecture de  
cette dépêche à Mr. le Ministre des aff. étrangères."

J. Cestoni